

Politique de paiement

Bienvenue et merci d'avoir choisi Étiquettes Profecta inc. comme fournisseur pour vos besoins d'étiquettes.

Pour faire l'ouverture de votre compte client, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire "ouverture de compte" et de nous le retourner le plus tôt possible pour que nous puissions procéder à l'enquête de crédit.

La politique de paiement d'Étiquettes Profecta inc. stipule que toute première commande est payable à la livraison, ou avant si nous utilisons un transporteur indépendant. Conséquemment, quelques jours avant la date prévue de l'expédition, nous vous transmettrons la facture afin que vous puissiez nous faire parvenir votre paiement et libérer ainsi la livraison de votre commande.

Pour les commandes à venir, les termes seront les suivants : 2% / 10 jours ou Net 30 jours

Modes de paiement

- 1) **Par chèque**
- 2) **Par carte de crédit** – Visa ou MasterCard seulement. Le paiement devra être effectué **au plus tard 10 jours après la date de facturation**. Notez que l'escompte de 2% pour paiement rapide ne sera pas accepté. Un formulaire de paiement est disponible dans la section Formulaire - Application pour paiement par carte de crédit.
- 3) **Par dépôt direct**
Pour tous les clients inscrits dans les institutions financières suivantes; Banque Nationale, Caisse Populaire, Banque Scotia, Banque de Montréal et Banque Laurentienne, vous aurez accès au paiement en ligne, via internet, dans la section Paiements de facture - Nom du Fournisseur /Profecta - Catégorie/ Divers.
OU
Contactez la directrice des comptes à recevoir pour de plus amples renseignements :
Claire Daneau poste 225 – car@profecta.com

Pour tout retard, les pénalités seront de 2% mensuellement / 24% annuellement

Dans l'éventualité où votre compte se trouverait en souffrance, nous vous contacterons et il est probable que nous jugions nécessaire de retenir les livraisons futures.